

DIX-SEPT TABLEAUX SYMBOLIQUES
DU XVIII^e SIECLE

CONSERVES PAR LA LOGE MAÇONNIQUE
DE MONS EN HAINAUT
« LA PARFAITE UNION »

Fac-similés accompagnés d'essais de commentaires
par

Maurice - A. ARNOULD
Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles



MONS
« La Parfaite Union »
1992

DIX-SEPT TABLEAUX SYMBOLIQUES
DU XVIII^e SIECLE

Tirage limité à 650 exemplaires,
dont 400 exemplaires non numérotés
et destinés aux membres de l'Ordre
et 250 exemplaires numérotés
de 1 à 250 et destinés au public.

N° 

DIX-SEPT TABLEAUX SYMBOLIQUES
DU XVIII^e SIECLE

CONSERVES PAR LA LOGE MAÇONNIQUE
DE MONS EN HAINAUT
« LA PARFAITE UNION »

Fac-similés accompagnés d'essais de commentaires
par

Maurice - A. ARNOULD
Professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles



MONS
« La Parfaite Union »
1992

Avant-propos

La publication qui est ici présentée ne vise pas à retracer l'histoire très complexe du symbolisme maçonnique. Celui-ci peut s'analyser au départ d'ouvrages dont les références se trouvent dans l'Orientation bibliographique que nous avons insérée ci-après. Cette liste se borne à retenir les travaux qui ont aidé à interpréter les tableaux rituels qui font l'objet de la présente étude. La bibliographie maçonnique est énorme et on peut s'en faire une idée en compulsant la *Bibliografia de la Masoneria* (2^e éd. Madrid, 1978) due au R.P. Jose Antonio Ferrer Benimeli S.J., Professeur à l'Université de Saragosse, l'un des plus féconds historiens de l'Ordre maçonnique.

Les tableaux dont on trouvera ci-après des reproductions en réduction (les originaux mesurant moins d'un mètre dans leur plus grande dimension) (*), n'intéresseront que modérément l'histoire de l'art : leur facture est inégale et répond surtout à des fins pratiques. En revanche, ils retiendront longtemps les historiens de la symbolique et spécialement ceux qui cherchent à pénétrer les mystères de la symbolique maçonnique.

On possède peu de moyens de recouper la documentation ici offerte, l'iconographie maçonnique du XVIII^e siècle se trouvant, tout compte fait, assez réduite ou difficilement accessible. La série de tableaux reposant à Mons est donc exceptionnelle, par sa rareté et par le miracle de sa conservation. On s'est efforcé de fournir l'identification de chacun d'eux et de formuler à son propos les remarques les plus évidentes. Des spécialistes avertis auront sans doute l'occasion d'accroître et au besoin de corriger ces remarques. On espère précisément que la présente publication les y incitera et d'avance on les remercie.

*
* *

(*) Onze tableaux mesurent 88×60 cm ; cinq mesurent 52×34 cm (ce sont les n^o I, III, V, IX et XII) ; le tableau n^o XIII mesure 56×60 cm.

La Franc-Maçonnerie est une association « traditionnelle ». Or, par son origine, le mot « tradition » veut dire « transmission », principalement celle qui s'est faite d'âge en âge par voie orale. Le message qui nous vient des Maçons des siècles révolus a subi les altérations qui atteignent fatalement la tradition orale et même la tradition écrite. Ce message ne peut donc se comprendre sans effort, ni sans une sympathie préalable. La prolifération des rites qui a caractérisé les destins de la Maçonnerie, elle aussi, rend malaisée l'interprétation du message, en dépit de la présence d'idéaux permanents et de l'existence d'un schéma commun à tous les rites.

Les Maçons qui, depuis deux siècles et demi, ont pratiqué l'Art Royal dans la ville de Mons, capitale du Hainaut, ont puisé dans la Maçonnerie française, comme le prouvent les hauts grades que, depuis l'origine, ils ont portés : ceux de la Maçonnerie chapitrale. Malgré un trésor d'archives et de décors rituels terriblement entamé par le temps et par les pillages des deux guerres mondiales, un témoignage émouvant de la vie maçonnique du XVIII^e siècle est resté dans les collections de la Loge « La Parfaite Union ». Il s'agit d'un ensemble de dix-sept peintures sur toile qui, de 1939 à 1944, ont été enfouies sous terre, en même temps que les plus anciennes archives de la Loge. Roulées dans un tube en zinc — mais malheureusement roulées à l'envers, ce qui a produit de regrettables craquelures —, ces toiles ont néanmoins gardé une admirable fraîcheur, qui, en 1983, a permis leur exposition au public, lors de la commémoration du 150^e anniversaire du grand Orient de Belgique, dans les locaux de la Caisse d'Epargne, à Bruxelles.

On s'est demandé en cette occasion si ces toiles n'avaient pas jadis été marouflées, c'est-à-dire collées sur des parois murales. La présence, au dos de plusieurs d'entre elles, d'étiquettes écrites au XVIII^e siècle semble infirmer cette hypothèse. Il est plus vraisemblable qu'on se trouve en présence de tableaux mystiques ou tapis de Loge. Dans la terminologie ancienne, « répéter le rituel » se disait « faire du tapis ». Aux débuts de la Maçonnerie, tout local avait pu se muer en Temple ; il suffisait de tracer à la craie, sur le sol, le tableau symbolique du degré auquel on se préparait à travailler ; ce dessin était effacé après la tenue. Plus tard, on usa de toiles peintes, qu'on déroulait. Mais « L'Ordre des Francs-Maçons trahi », ouvrage publié en 1745 sous le nom de l'abbé Larudan, stipule encore : « Ce qu'on appelle proprement la Loge, c'est-à-dire les figures crayonnées sur le plancher... doit être crayonné à la lettre, et non pas peint sur toile... : cela est contre la Règle ». En dépit

de cet avis, on recourut pourtant le plus souvent à des tableaux peints ou à des tapis. Grâce aux tableaux conservés à Mons, un message iconographique nous parvient, porteur de la transmission de rites, de symboles, de gestes, qui furent ceux des Maçons du siècle des Lumières.

Essayons de déchiffrer ce message.

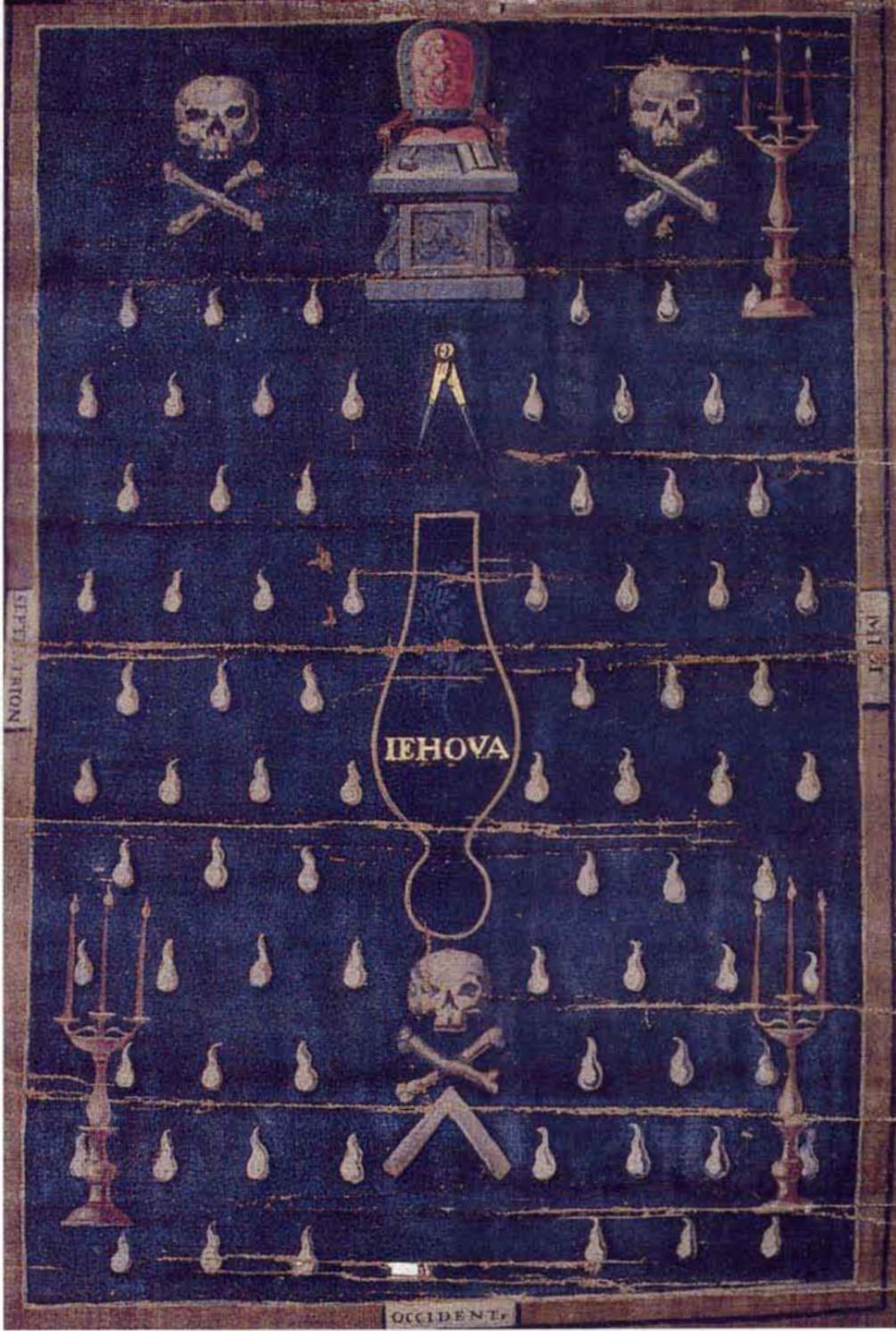
LE premier tableau conservé se rapporte au troisième et dernier degré de la Maçonnerie symbolique : celui de Maître. Un autre tableau, qui semble manquer dans la série, devait se rapporter au grade d'Apprenti et servir peut-être aussi au grade de Compagnon ; c'était le tableau dont il était fait le plus fréquent usage, ce qui pourrait expliquer sa disparition (usure ou perte). Quant au tableau du troisième degré, il a traditionnellement pour fond une tenture noire, parsemée de larmes blanches ; le tombeau d'Hiram, couvert de la branche d'acacia, est entouré de trois candélabres à trois branches. Ce tableau est conforme aux représentations qui en sont données par diverses planches gravées du XVIII^e siècle. Sur le cadre, l'indication des points cardinaux est ici donnée en français. Cet indice, joint à d'autres (les relations entretenues à l'époque entre Maçons montois et Maçons parisiens) incite à conclure à la provenance française de nos tableaux.

NOV. 15. 1611

1611

IEHOVA

OCCIDENT.



II

LE deuxième tableau est celui du quatrième degré ou de Maître secret. Il fait voir le Maître de la Loge à l'orient, devant le tombeau d'Hiram, sur lequel un Frère verse des pleurs, tandis qu'un autre Frère, passé de l'équerre au compas, brandit ce dernier outil maçonnique, qui évoque sans doute le meurtre d'Hiram. Deux Frères encore sont agenouillés à l'occident ; l'un fait le signe d'horreur (ou de détresse?). On remarque trois candélabres, mais à neuf branches. L'étoile renversée serait-elle un signe de deuil, à ajouter aux têtes de morts et aux larmes?

ORIENT



SEPTENTRION

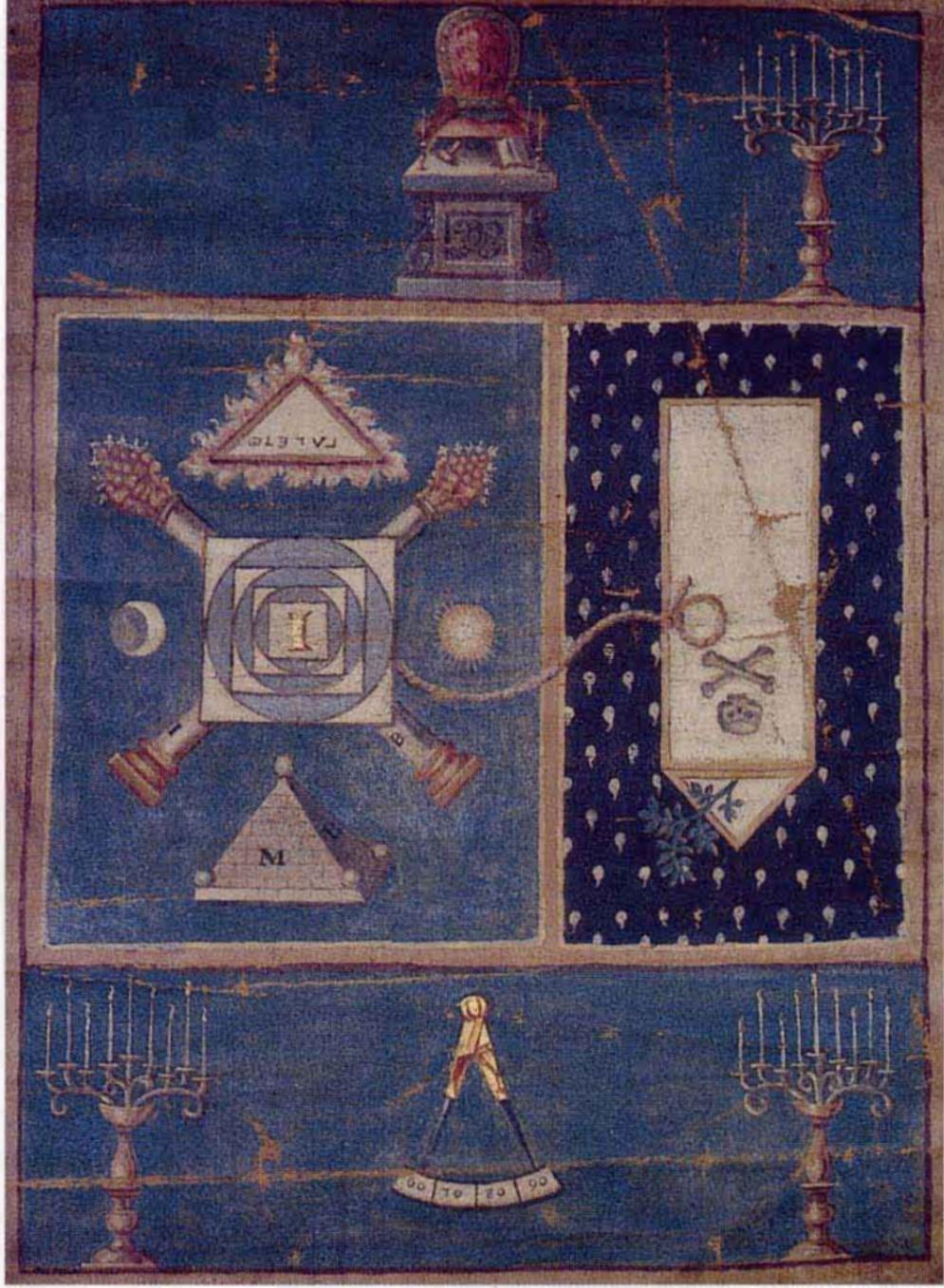
MIDI



OCIDENT

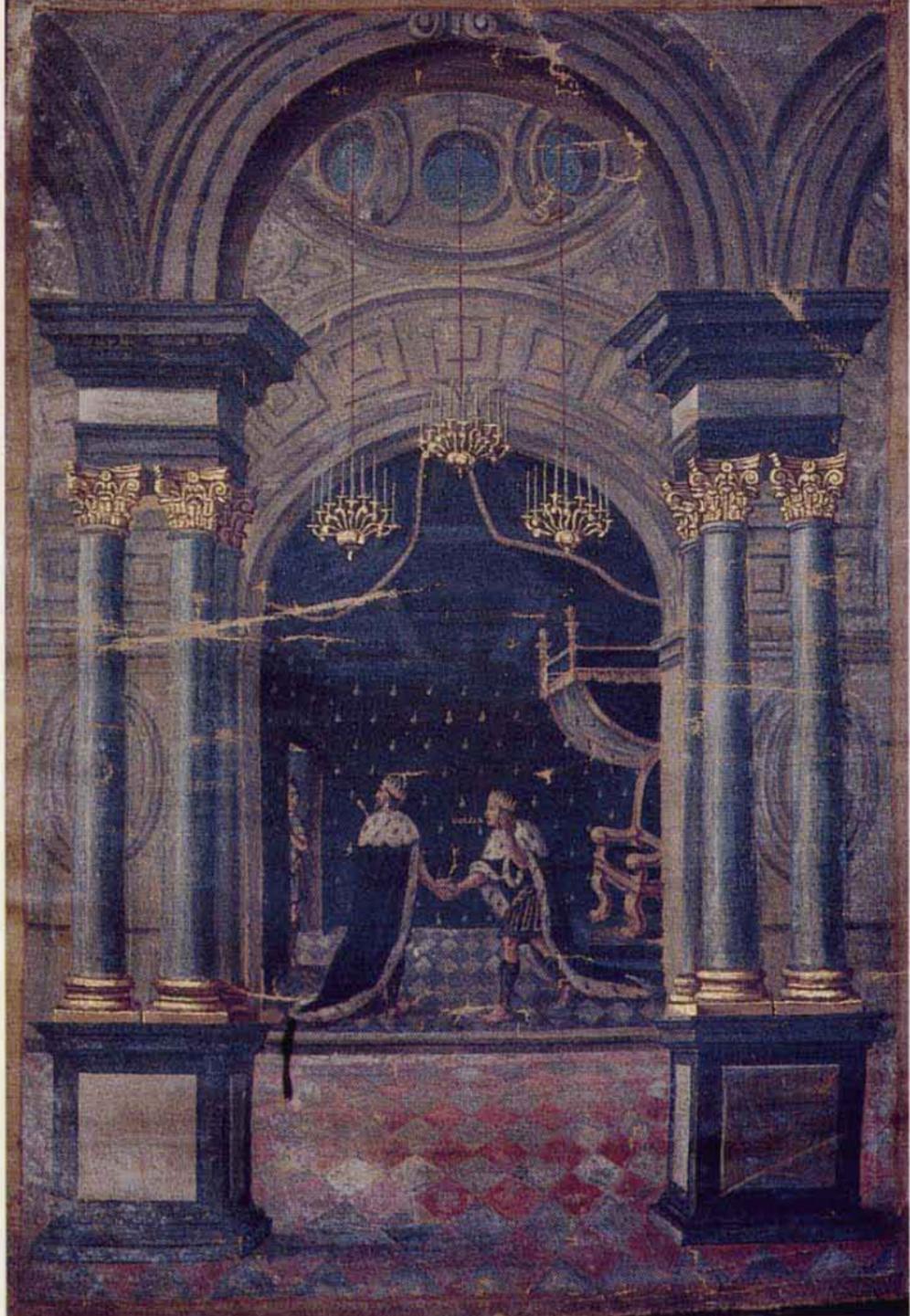
III

LE troisième tableau poursuit l'exploration de la Maçonnerie chapitrale, dans laquelle le tableau qui précède a permis de pénétrer. Ce nouveau tableau illustre le cinquième grade, celui de Maître parfait ; le porteur de ce grade connaît la quadrature du cercle et il a retrouvé le mot perdu (inscrit en caractères maçonniques dans un delta lumineux) ; ces symboles sont posés sur une tenture verte.



IV

LE quatrième tableau, celui du sixième degré ou de Secrétaire intime, est le plus monumental. Il met en scène la rencontre de Salomon et d'Hiram, roi de Tyr (homonyme de l'architecte assassiné). La conversation se tient dans le palais du premier et est surprise par Jhaoben, favori de Salomon, qui craint pour la sécurité de son maître ; le visiteur se retourne vers l'intrus, tandis que Salomon procède à un attouchement qui deviendra celui du grade et interrompt le mot rituel qui accompagnera ledit attouchement : « alliance » (en hébreu : *berith*). Les deux monarques sont vêtus de bleu et d'hermine. Le décor du local comporte la traditionnelle tenture noire parsemée de larmes et le pavé mosaïque, symbole manichéen ; conformément au rituel du grade, vingt-sept lumières, posées dans trois candélabres à neuf branches, éclairent la scène.



AUCUN tableau de la collection ne semble évoquer ni le septième, ni le huitième degré. En revanche, deux tableaux se rattachent apparemment au neuvième degré, celui d'Elu des neuf, jadis appelé Elu de l'Inconnu, titre que fournit une étiquette dorsale que porte toujours le cinquième tableau. Ce dernier comporte, selon les anciens rituels, une tenture noire parsemée de flammes, ce qui apparaît bien sur le tableau, encore que son fond, noir à l'origine, ait viré vers le vert. Les lettres A, G et K nous posent un problème ; la première désignerait-elle le premier des assaillants d'Hiram : Abiram, dont la tête — selon la légende — fut apportée auprès du trône de Salomon ? Mais les deux autres assaillants se seraient appelés Sterkin et Oterfut. Un inconnu aurait guidé les neuf Maîtres chargés par le roi de l'expédition punitive et certaines versions du récit donnent à cet inconnu le nom de Perignan, dont l'initiale est inscrite sur le toit du château représenté sur le tableau. On notera que le grade ici symbolisé fait entrer dans les grades de vengeance, signalés par l'apparition du poignard, qui sert de bijou de ce grade et qu'on découvre sur le tableau, sous une tête de mort.



A

P

G

K

OCIDENT

NOBILITATI

NUDI

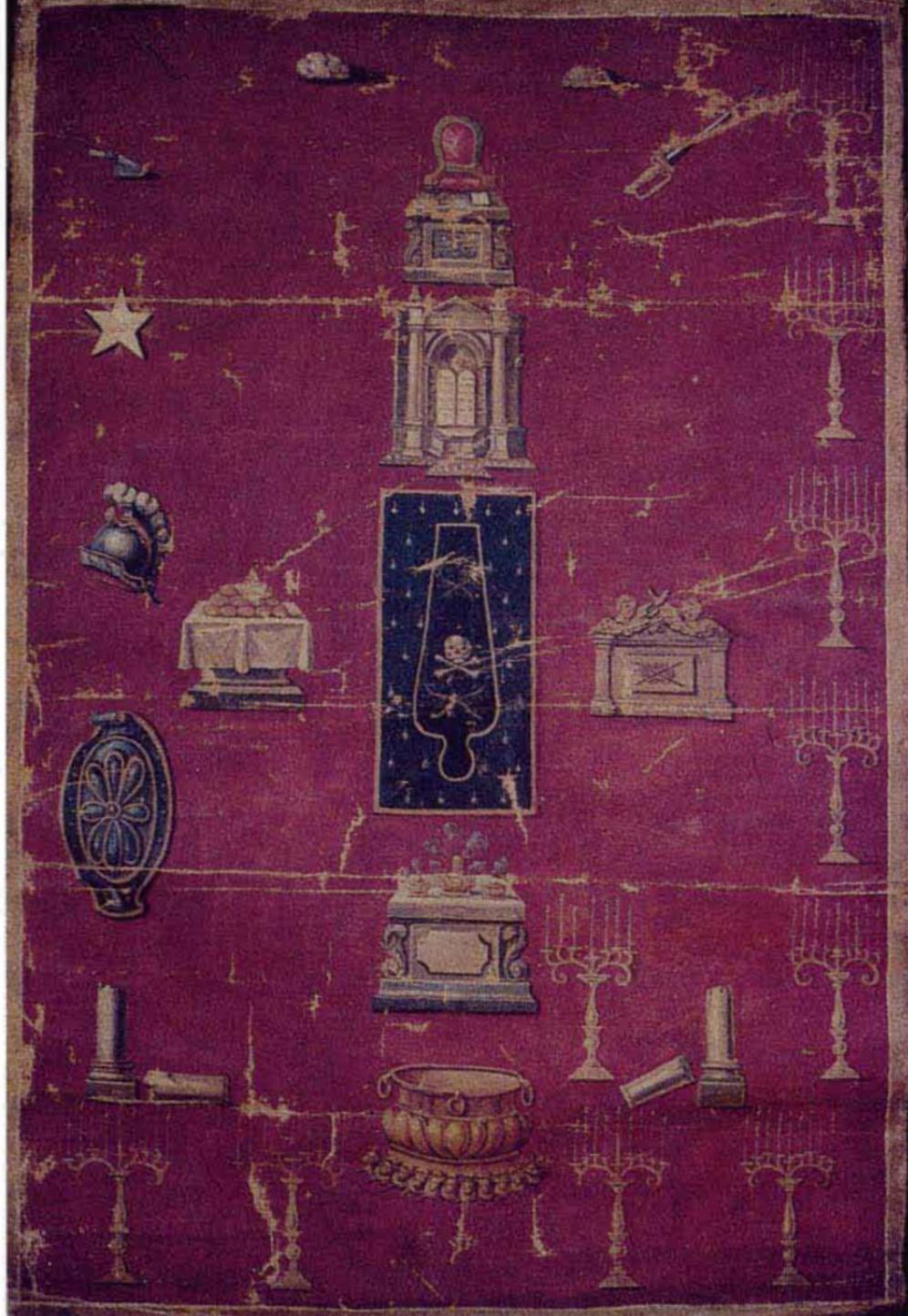


AU neuvième grade, ou bien aux deux autres de la même classe (le dixième et le onzième) se rattache vraisemblablement le sixième tableau. Il montre neuf Frères armés d'un poignard et l'un d'eux, qui entre dans l'assemblée, porte dans la main gauche une tête de mort. La Loge est présidée par un dignitaire qui est censé figurer Salomon lui-même. La lettre N qui s'inscrit dans une étoile à cinq branches pourrait être prise pour l'initiale du terme hébreu *nekam*, qui signifie « vengeance » et qui est le mot sacré du neuvième degré. Mais on pourrait se demander si ce tableau n'est pas lié plutôt au onzième degré, celui de l'Elu des douze ; dans ce cas, la lettre N pourrait être l'initiale de *Nasia Emeth*, titre conféré par Salomon aux douze membres d'un Chapitre chargé de récompenser ceux qui ont capturé les meurtriers d'Hiram. Toutefois, le fond rouge du tableau ne s'accorde pas avec la tenture noire qu'appelle le rituel des neuvième, dixième et onzième degré et, au reste, les assistants ne sont pas douze.



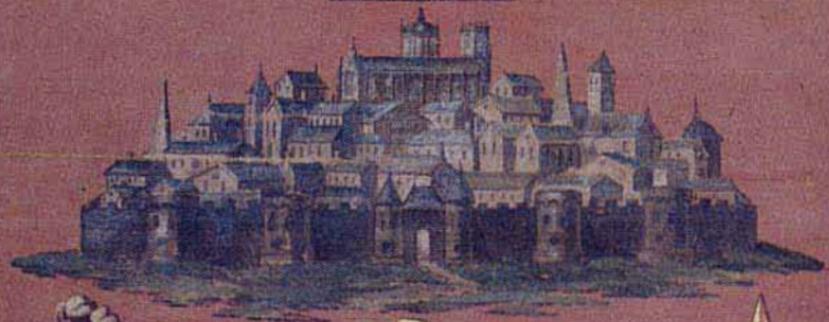
VII

LE septième tableau pourrait illustrer le quatorzième degré, lequel se pratique dans un décor de couleur rouge, couleur qui est précisément la dominante du présent tableau. Ce dernier porte en tout cas divers accessoires dont l'emploi est attesté par les rituels de ce grade, à savoir : des ruines (voir les colonnes brisées), et surtout ceux qui sont disposés autour du tombeau d'Hiram : à l'orient les tables de la Loi, au septentrion une table couverte de douze pains de proposition, à l'opposé l'arche d'alliance surmontée de deux chérubins, à l'occident l'autel des parfums et la « mer d'airain » (cuve de bronze que la Bible situe dans le parvis du Temple de Salomon). A vrai dire, la disposition de ces objets varie selon les rituels et le peintre qui réalisa le présent tableau peut avoir pris des libertés dans leur représentation.



VIII

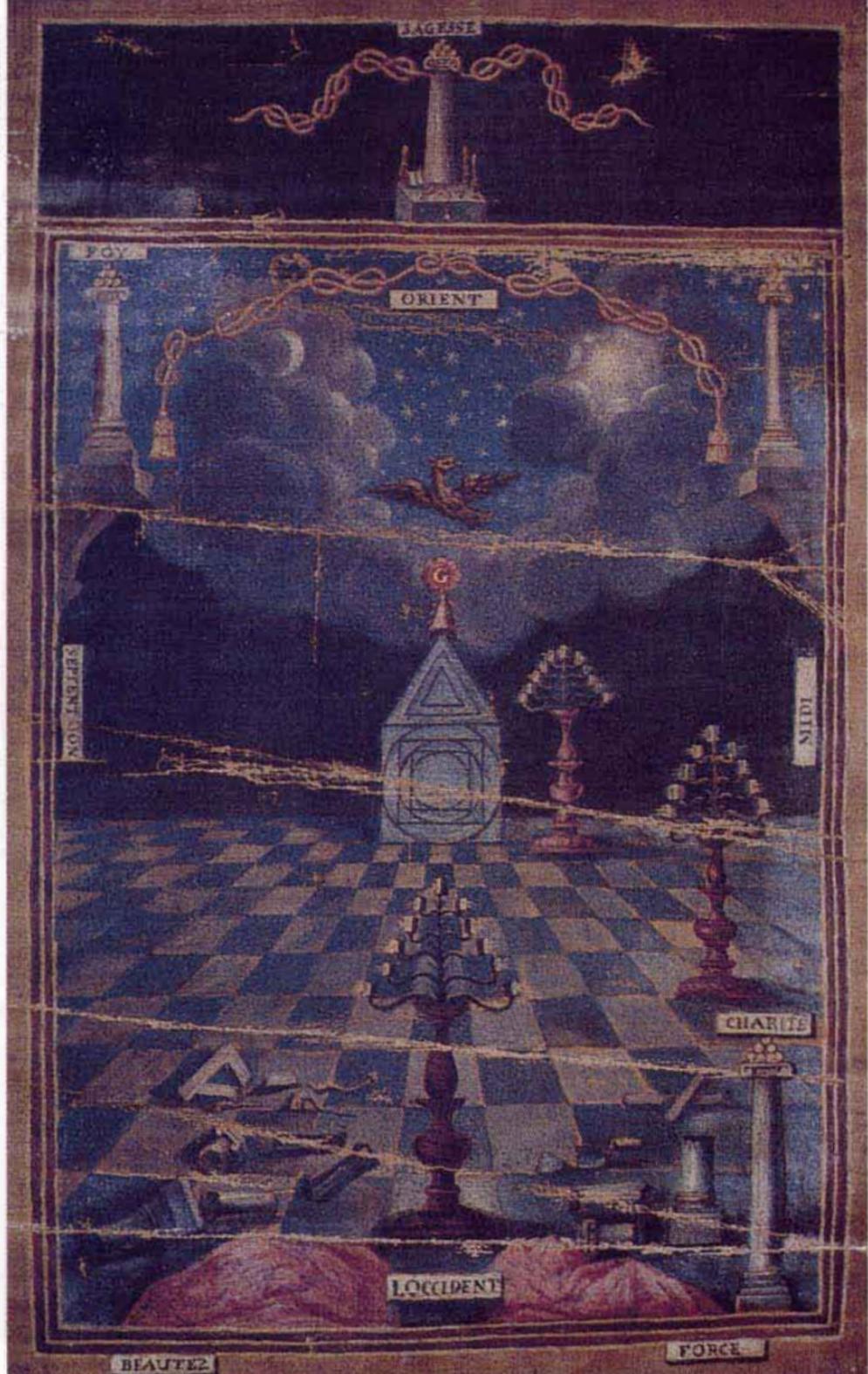
NOTRE perplexité se poursuit à la vue du huitième tableau, qui fait songer au quinzième degré, le plus ancien et le premier des grades chevaleresques : celui de Chevalier d'Orient et de l'Épée. Le sujet qui inspire ce grade est la reconstruction du Temple et des murs de Jérusalem. Celle-ci est figurée par une forteresse garnie de sept tours et à laquelle on accède par un pont. C'est à peu près ce qu'on rencontre sur notre tableau. Ce dernier ajoute le casque, l'épée, la lance et l'éperon, attributs de tout chevalier. Dans le médaillon placé sous la représentation de la ville, on remarque, entre autres objets, un pélican ; les écus sommés de couronnes comtales et les monogrammes qu'ils présentent posent problème.



JAY VEU

JAY VENGE

A PRES deux tableaux qui nous ont conduit pour une part à la formulation d'hypothèses, le neuvième tableau permet au contraire une identification certaine de sa représentation. L'étiquette ancienne qu'il conserve au dos porte : « Chevalier de l'aigle » et l'on a ajouté : « 1^{er} appartement du roze croix ». C'est donc le dix-huitième degré, lequel était dans beaucoup de Loges antérieures à la Révolution le grade le plus élevé qui fût conféré. Il se pratiquait dans trois appartements, dont le premier était tendu d'une étoffe noire, couleur qui est aussi celle du fond de notre tableau. Sur son cadre est inscrite la triade maçonnique « Force - Sagesse - Beauté » ; la triade du grade « Foy - Espérance - Charité » est supportée par les trois colonnes d'angle ; soleil et lune apparaissent dans un ciel étoilé mais obscurcis par les nuages envahissants et par les ténèbres ; au sommet du tableau, on remarque la corde à sept nœuds et quelques outils maçonniques posés sur une pierre cubique ; au bas, sur le sol couvert de pavé mosaïque gisent des outils brisés, des débris de colonnes et le voile déchiré du Temple ; au centre, entourés de trente-trois lumières par groupes de onze, sont dressés les symboles capitaux du grade : les trois carrés où sont inscrites trois circonférences, surmontés de trois triangles équilatéraux, l'ensemble représentant le mont du Calvaire soutenant la pierre qui sue sang et eau ainsi que la rose ornée de la lettre G. Au-dessus d'elle, l'aigle qui plane donne son nom primitif au grade. Point d'apparition du pélican, aujourd'hui toujours présent parmi les symboles du dix-huitième degré, mais nous l'avons aperçu sur le tableau précédent.



SAGESSE

ROY

ORIENT

MONTAGNE

MIDI

CHARITE

LOCCIDENT

BEAUTEZ

FORCE

LE trentième degré, celui de Grand Chevalier Kadosch (kadosch = saint ou sacré) , qu'illustre le dixième tableau, commémore la catastrophe qui frappa en 1312 l'Ordre des Templiers. L'édifice représenté évoque vraisemblablement le Temple de Jérusalem. La couronne royale et la tiare brochant sur le centre de la composition désignent les « deux abominables » : le pape Clément V, qui condamna l'Ordre du Temple, et le roi Philippe le Bel, responsable de l'exécution, en 1314, de Jacques de Molay, Grand Maître de l'Ordre. Le peintre a commis un anachronisme, car la tiare à trois étages par laquelle il symbolise Clément V n'est apparue que sous le pontificat d'un de ses successeurs, Benoît XII, qui fut pape de 1334 à 1342. L'initiation au trentième degré était censée se dérouler dans une grotte profonde et le rituel rappelait que c'était également dans une grotte qu'avait été surpris et mis à mort l'assassin d'Hiram. Or on trouve sur le tableau cinq grottes, occupées par des moines qui portent sur l'épaule une croix rouge les signalant comme Templiers. Ce tableau revêt une importance particulière pour la datation de nos peintures. Le premier document qui fait des Templiers les ancêtres présumés des Maçons de haut grade date de 1760. Par ailleurs, aucun élément du symbolisme égyptien ne se découvre dans nos tableaux et ce symbolisme procède du rite de Misraïm, né à Venise en 1788. Ces constatations, le vêtement de divers personnages, l'écriture des étiquettes et d'autres indices portent à conclure que les tableaux ont été réalisés dans le cours des dernières décennies du XVIII^e siècle, dans un même atelier, sinon par un même artiste.





DEUX tableaux supplémentaires — le onzième et le douzième — semblent issus du Rite Ecossais Rectifié, né hors de France mais pratiqué dans ce pays après 1760. Il comporte des symboles qui n'ont pas tous été repris par l'actuelle Maçonnerie des hauts grades ; celle-ci, en effet, procède du Rite Ecossais Ancien et Accepté, créé en 1801 aux Etats-Unis. Le Rite Rectifié possédait un caractère chrétien accentué, dont témoignent nos deux tableaux. Le onzième tableau, l'un des plus beaux de la série, doit se rapporter au quatrième grade du Rite, celui des Maître Ecossais de Saint-André. Une vision du Temple dévasté est surmontée de signes de deuil, telle la représentation de saint Jean décapité. Viennent en compensation quatre-vingt-une lumières et une bonne image de la Vierge, symbole de l'âme (*anima*) alors que la colombe était symbole de l'esprit (*spiritus*). La Vierge est passée dans la symbolique du vingt-huitième degré du Rite Ancien et Accepté ; on la retrouvera, à côté de la colombe, dans le treizième tableau.



QUANT au douzième tableau, son fond de couleur verte semble le rattacher lui aussi au Rite Ecossais Rectifié. Le vert en effet occupait une place prépondérante dans le décor du Maître Ecossais de Saint-André et, à ce grade, la Loge était tapissée sur trois de ses faces (septentrion, occident et midi) d'une étoffe de couleur verte. On remarque dans le tableau en question divers éléments déjà observés dans un tableau précédent et qui meublaient le Temple de Jérusalem : les tables de la Loi, l'arche d'alliance et ses chérubins, la table où sont posés les pains de proposition et la mer d'airain reposant sur des figures de bœuf.



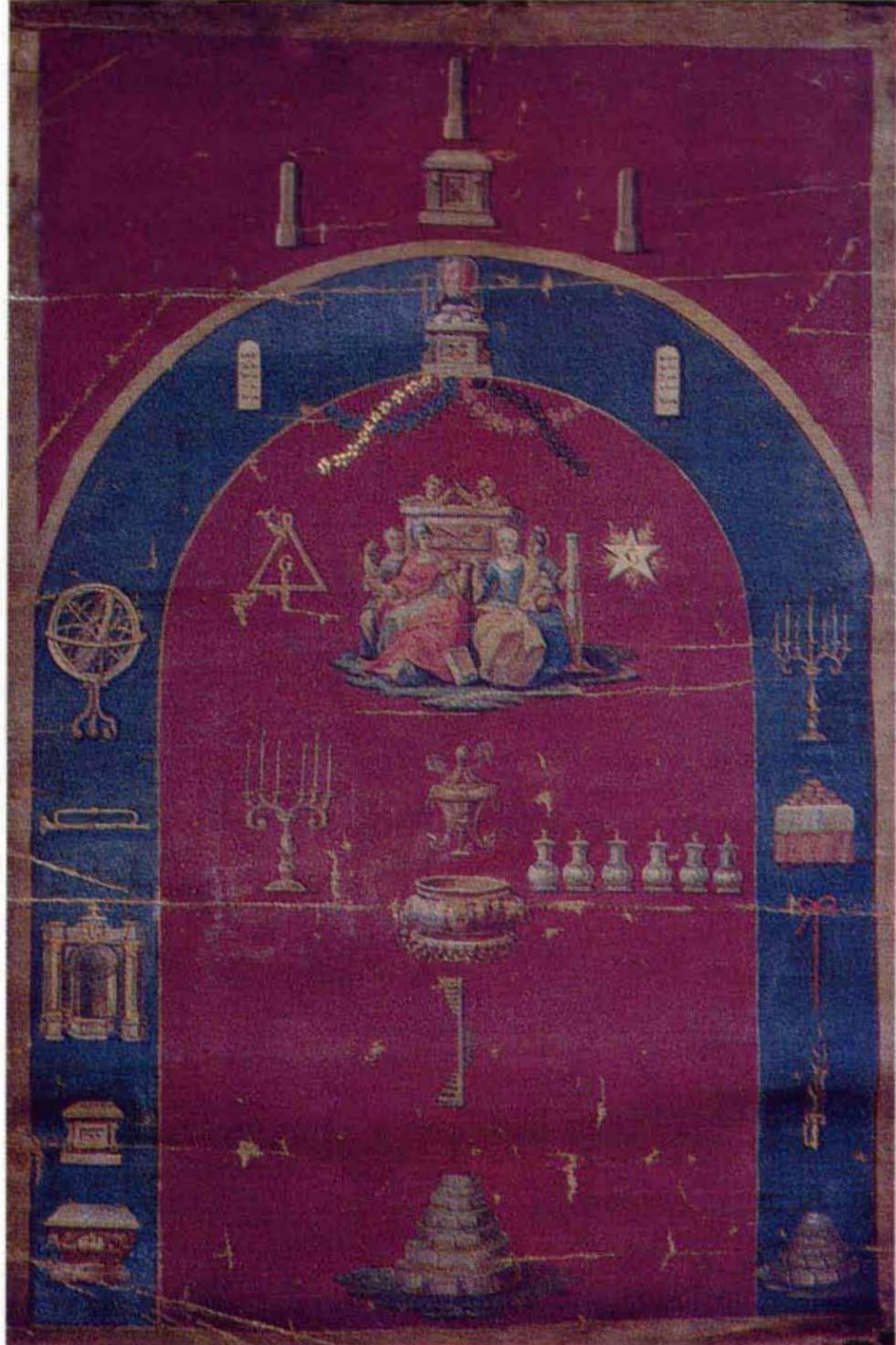
XIII

LE treizième tableau se singularise par sa disposition : il a pour base le plus long côté de la toile. Sur un fond bleu sont disposés une bonne quarantaine de symboles repris aux grades successifs de la Maçonnerie, y compris la Vierge (anima), la colombe (spiritus), l'aigle et le pélican. En dépit d'une si abondante profusion de révélations, la présence centrale de l'escalier de sept marches qui monte vers l'entrée du Temple fait penser qu'on pourrait se trouver en face du tapis rituel auquel on avait recours lors de l'initiation d'Apprentis et de Compagnons, tapis dont on a noté l'absence au début de cet inventaire. Moyennant la conjecture qui vient d'être proposée, la série des tableaux nécessaires à un Atelier se trouverait donc complétée.

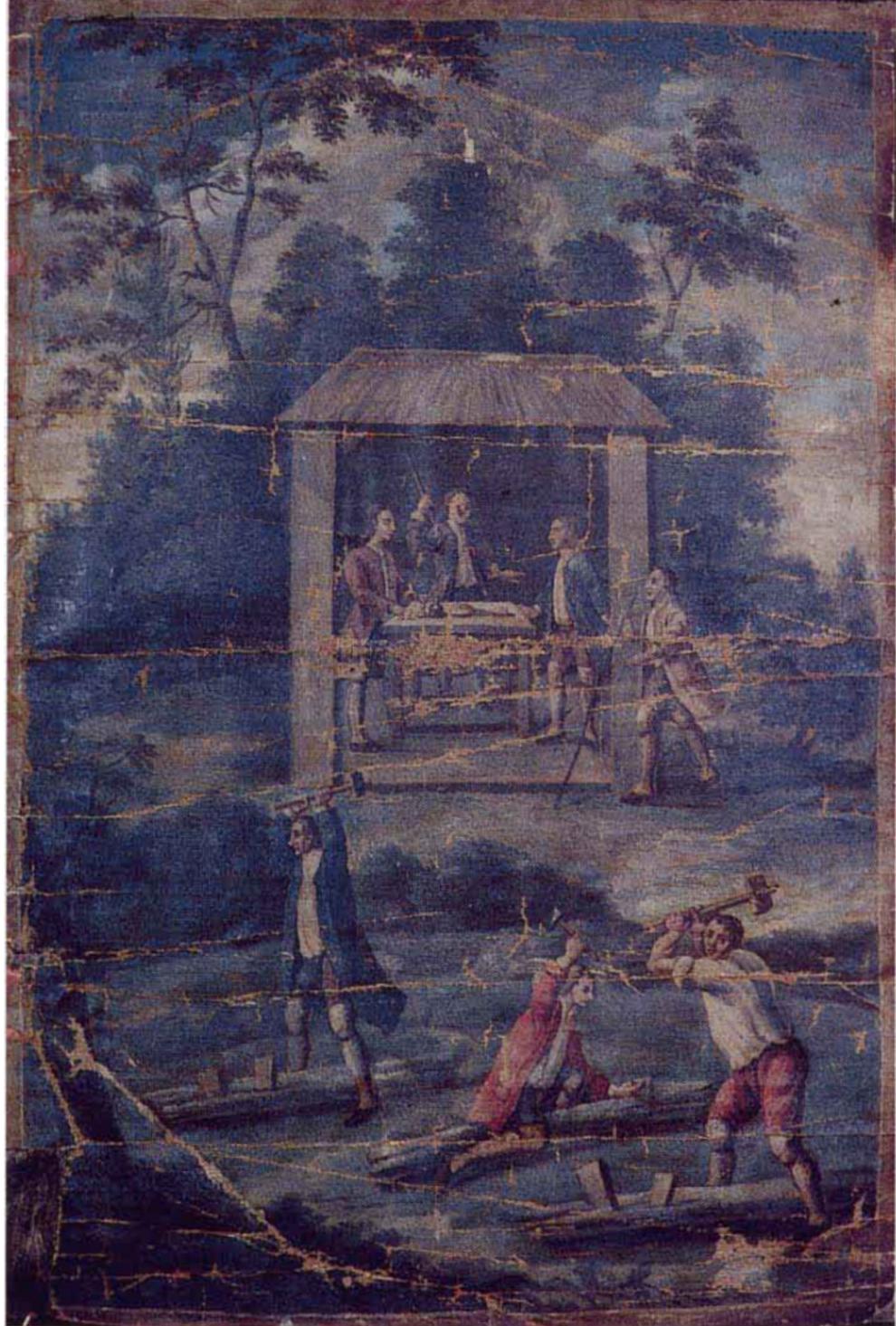


INCOMPLETE ou presque complète, la collection de tableaux conservée à Mons dépasse les indispensables nécessités d'un Atelier maçonnique. Quatre derniers tableaux, en effet, relèvent de pratiques para- ou extra-maçonniques. Ce sont, en un sens, les plus précieux, car ils font voir des représentations rituelles que ne révèle probablement aucune autre source iconographique publiée.

Le quatorzième tableau dévoile la Maçonnerie d'adoption, née en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, rapidement imitée dans plusieurs pays (dont le nôtre) mais jamais en Angleterre. Les Loges d'adoption étaient ouvertes aux dames, mais obligatoirement greffées sur des Loges masculines. Pour ce motif, elles étaient présidées conjointement par un Grand Maître et par une Grande Maîtresse, ainsi qu'on le remarque sur notre tableau. Celui-ci paraît se rapporter au troisième grade, celui de la maîtrise. On suivait un rituel particulier aux Loges de cette nature, dont les instruments et les symboles propres sont ici représentés : les tables de section pentagonale qui servaient d'autels, la sphère armillaire, la tour de Babel, l'escalier en spirale, l'auge appelée à contenir le mortier qui scellait les lèvres de l'initiée, les terrines destinées à l'éclairage. D'autres accessoires avaient été empruntés à la Maçonnerie masculine ; ils sont apparus déjà dans les tableaux précédents.



POUR finir, trois tableaux éveillent un intérêt particulier : ils mettent en présence des « bons cousins » d'une association initiatique dont le développement fut contemporain de celui de la Maçonnerie : l'Ordre des Fendeurs ; c'était une sorte de maçonnerie forestière, d'origine bourbonnaise et bourguignonne, qui avait même tenté de prendre pied à Paris en 1747. Son rituel s'inspirait du travail du bois et non de celui de la pierre ; l'outil était donc la hachette au lieu du maillet et les tenues se nommaient « ventes ». Le quinzième tableau fait assister à une « réception » (initiation) au premier grade ; elle est conférée dans la baraque d'un bon cousin ou dans la « chambre d'honneur », par trois initiés, et elle se célèbre sur le « petit drap », où sont posés les symboles initiatiques, dits « les cinq bases », à savoir : l'eau, le feu, le sel, le buis et le crucifix. Au premier plan, on voit des fendeurs opératifs au travail.

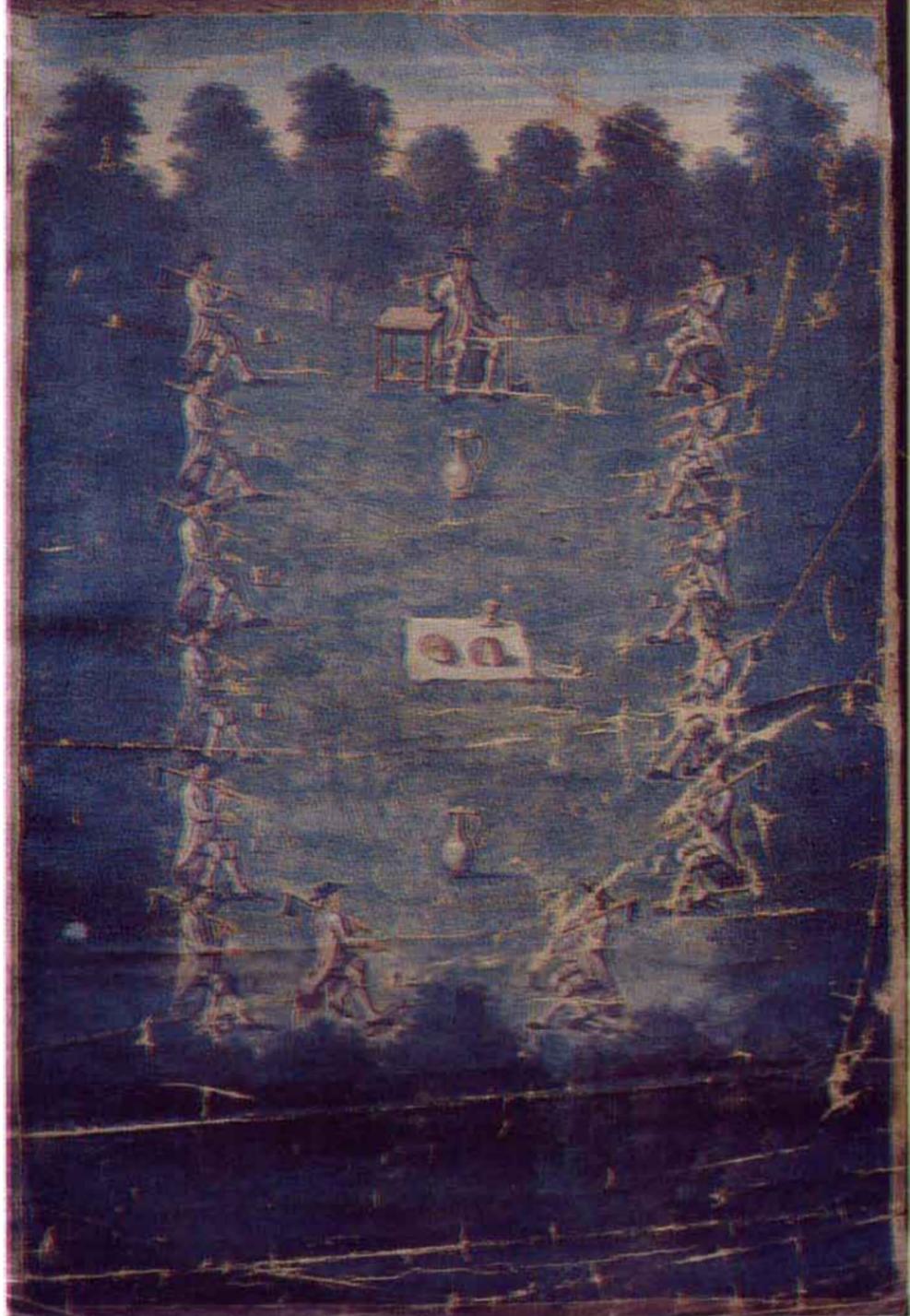


L'ORDRE des Fendeurs s'est doublé de l'Ordre des Charbonniers, autres travailleurs de la forêt. Celui-ci a dégénéré au XIX^e siècle en un mouvement politique et révolutionnaire, celui des Carbonari. Le seizième tableau montre une agglomération de bons cousins. Au centre, une meule est allumée, d'où sortira le charbon de bois. Un personnage (le Grand Maître?) brandit une canne en un geste qui peut être d'autorité, d'appel ou simplement rituel; à sa gauche est déposé le petit drap, garni des cinq bases. Il semble donc qu'on prépare une initiation. A l'avant-plan, une file de bons cousins s'avance; chacun fait le signe de l'Apprenti, qui consiste chez eux à balancer, des épaules aux hanches, les deux mains fermées, pouces élevés. Dans le ciel, au-dessus des arbres, apparaissent les patrons de l'Ordre: saint Nicolas, saint Joseph et le roi Salomon.



LE dix-septième et dernier tableau représente, dans un site purement forestier, une vente de Fendeurs ou de Charbonniers. L'assemblée est présidée par un Grand Maître, aidé par deux Assistants qui se tiennent à l'occident. Les bons cousins, assis face à face sur de grosses bûches, portent une hache sur l'épaule gauche. Il semble que s'annonce un repas en commun. La cérémonie se déroule manifestement dans une coupe réglée, c'est-à-dire dans une portion de forêt dont les arbres viennent d'être abattus en vue de la vente (du bois ou du charbon) ; d'où le sens qu'à pris le terme de « vente », qui a désigné le lieu, la réunion qui s'y tient et le groupement lui-même.

On s'est demandé si quelque parenté a existé entre les Ordres forestiers (qu'on a réunis à date récente sous l'appellation de « Maçonnerie du bois ») et la Franc-Maçonnerie proprement dite. La présence des trois derniers tableaux examinés dans une série de tableaux maçonniques antérieure à la Révolution pose à nouveau le problème, encore que, dans les prolongements apportés au XIX^e siècle à la Maçonnerie des hauts grades, on décèle comme des réminiscences de la Fenderie, et d'autres aussi, d'ailleurs, du Rite Ecossais Rectifié.



Conclusion

Le mélange de rites qu'implique la collection de tableaux rituels que conserve la Maçonnerie montoise témoigne du syncrétisme qui est caractéristique de la Franc-Maçonnerie de la seconde moitié du XVIII^e siècle en France. Cette remarque pourrait corroborer la provenance probablement française des tableaux qui viennent d'être considérés.

De cette considération se dégage incontestablement une certaine poésie. Poésie, mot grec ancien, signifie « création » et transporte dans le domaine du fictif. A toute poésie peut s'appliquer le bel alexandrin de Boileau, réservé à l'épopée, laquelle « Se soutient par la fable et vit de fiction » (Art Poétique, III, 162). L'émotion poétique naît de la suggestion de sentiments nouveaux que suscitent des correspondances imprévues. Celles-ci sont produites par des combinaisons de mots (dans le discours), des combinaisons de sons (dans la musique), des combinaisons de gestes (dans le rituel), ou des combinaisons d'images et de représentations (dans la symbolique). Ces combinaisons comportent des rencontres imprévues et parfois mystérieuses, qui incitent à l'interrogation et à l'introspection. Ainsi agissent particulièrement les symboles, ce langage d'avant la parole qui se situe au-dessus des langues et des idiomes et qui tend à exprimer l'ineffable, c'est-à-dire l'indicible, impropre à l'expression verbale. Cette démarche affective qui mêle l'imagination à la réalité peut être décriée, si l'on croit qu'en l'homme toute pensée, toute sensation, tout comportement est réductible à une explication rationnelle. Mais l'être humain n'est pas fait que de raison. Un univers parfaitement rationnel, donc un avenir prévisible et un déterminisme absolu lui feraient horreur. Ils engendreraient en lui une résignation voisine de la mort, ils détruiraient sa responsabilité, donc son mérite et son démerite, en un mot : le sentiment de sa liberté.

La plus noble exaltation de la liberté dont puisse témoigner l'esprit humain est de croire à son libre arbitre. Tel est en finale le message qu'outre la légende d'Hiram, la Franc-Maçonnerie originelle semble avoir destiné à tous les esprits qui se voudraient probes et libres.

Mons en Hainaut, novembre 1991.

Orientation bibliographique

AMADOU, Robert, *L'Ordre de la Cognée. Documents inédits*, Renaissance traditionnelle, n° 57, 1983.

BAYARD, Jean-Pierre, *Le symbolisme maçonnique des hauts grades*, Paris, 1975.

BERTEAUX, Raoul, *La symbolique de la loge de perfection*, Paris, 1986.

BOUCHER, Jules, *La symbolique maçonnique*, 5^e éd., Paris, 1978.

BRENGUES, Jacques, *La Franc-Maçonnerie du Bois*, s.l., 1973.

CHEVALLIER, Pierre, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française*, 3 vol., Paris, 1974-1975.

CUVELLIEZ, Nestor, *Deux siècles de Maçonnerie montoise*, Mons, 1959.

FAUCHER, Jean-André et RICKER, Achille, *Histoire de la Franc-Maçonnerie en France*, Paris, 1967.

GAYOT, Gérard, *La Franc-Maçonnerie française. Textes et pratiques (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, 1981.

GUILLEMAIN DE SAINT VICTOR, Louis, *La vraie Maçonnerie d'adoption*, Philadelphie, 1787 (Réimpression en photogravure : Ventabren, 1977).

LANTOINE, Albert, *Histoire de la Franc-Maçonnerie française. Le rite écossais ancien et accepté*, Paris, 1930.

LE BIHAN, Alain, *Francs-Maçons et ateliers parisiens de la Grande Loge de France au XVIII^e siècle*, Paris, 1973.

LE FORESTIER, René, *La Franc-Maçonnerie templière et occultiste aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris et Louvain, 1970.

LIGOU, Daniel (sous la direction de), *Dictionnaire universel de la Franc-Maçonnerie*, 2 vol., Paris, 1974 (2^e éd. : 1988).

LIGOU, Daniel (sous la direction de), *Histoire des Francs-Maçons en France*, Toulouse, 1981.

MARIEL, Pierre, *Rituels des sociétés secrètes*, Paris, 1961.

MELLOR, Alec, *Dictionnaire de la Franc-Maçonnerie et des Francs-Maçons*, Paris, 1979.

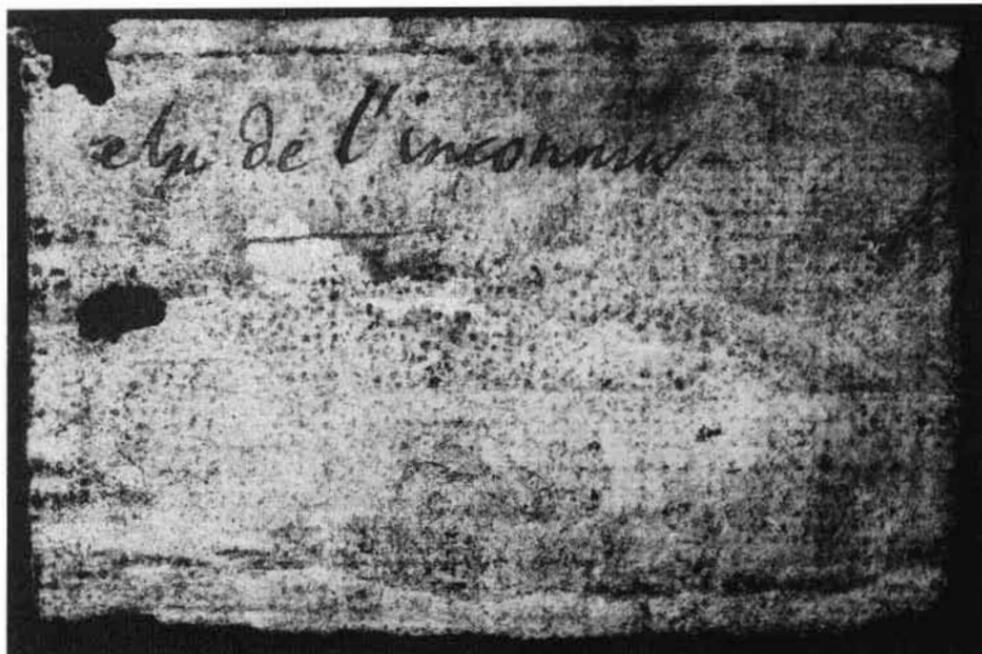
NAUDON, Paul, *Histoire et rituels des Hauts Grades Maçonniques, Le Rite Ecossais Ancien et Accepté*, Paris, 1966.

NAUDON, Paul, *Histoire générale de la Franc-Maçonnerie*, Fribourg, 1981.

RATH, R. John, *The Carbonari. Their Origins, Initiation Rites and Aims*, American Historical Review, LXIX,1 (1964), pp. 353-370.

VUILLAUME, Claude-André, *Manuel maçonnique ou Tuileur des divers rites de Maçonnerie pratiqués en France*, 2^e éd., Paris, 1830 (Réédition en facsimilé : Paris, 1975).

Etiquettes collées au dos
de trois tableaux



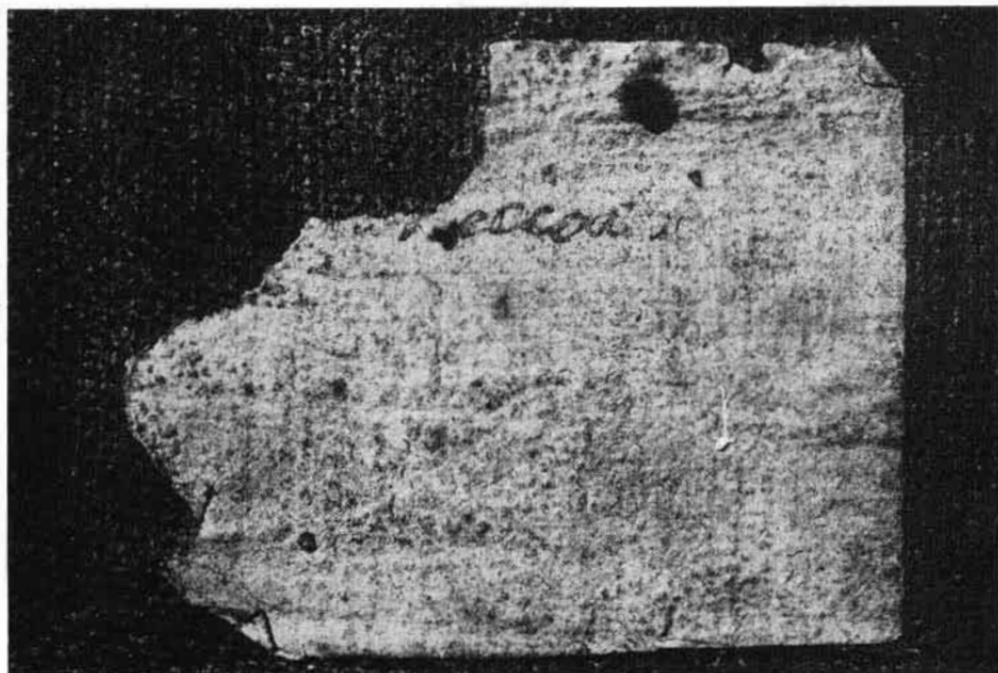
«Elu de l'inconnu» (tableau n° V).



Non déchiffré (tableau n° V).



«Ch(e)v(alie)r de l'aigle, 1^{er} appartement du roze croix» (tableau n^o IX).



Non déchiffré (tableau n^o XIV).



HANC
AUREAM TABULAM,
MERITIS EXIMIIS-
QUE VIRTUTIBUS
CLARISSIMI
FRATRIS EDMUNDI
DUPRÉ,
VENERABILIS AD
VITAM, CONCORDIA
CONSECRAVIT.
ANNO LUCIS,
5812.